

PREPARER SON VOYAGE



I- Comment se préparer avant le départ ?

A- Les documents essentiels

1. Le passeport

Votre passeport est l'unique preuve de votre identité et de votre citoyenneté qui est acceptée partout dans le monde. Il est indispensable pour entrer dans tous les pays et pour retourner chez vous à la fin de votre mission. Avant votre départ, assurez-vous que votre passeport est valide.

a) Date d'expiration

Le passeport est valide en général pour une période de 5ans. Si votre passeport expire dans les six mois qui suivent la date prévue de votre retour chez vous, renseignez-vous afin de savoir quelles sont les règles et restrictions en matière de validité et d'expiration des passeports. Sachez que certains pays vous refuseront l'entrée si votre passeport expire dans les six mois qui suivent.

b) Obtenir son passeport

Pour obtenir un passeport, vous devez vous adresser aux structures compétentes de votre pays ou de votre lieu de résidence.

2. Le visa et le permis de travail

Pour entrer dans certains pays, il est nécessaire d'obtenir un visa. Vous pouvez généralement en faire la demande à l'ambassade ou au consulat du pays en question. Sachez que des frais sont la plupart du temps exigés et que les délais de traitement peuvent varier. Quoi qu'il en soit, le Service à la vie étudiante vous aidera à faire les démarches nécessaires pour vous procurer votre visa.

3. Les billets d'avion

Le Service à la vie estudiantine se charge aussi de faire l'achat du billet d'avion. Il s'assurera en outre que vous êtes protégé par une assurance annulation. Si pour une raison ou pour une autre, vous étiez dans l'incapacité de prendre votre vol, l'assurance annulation prévoit des modalités de remboursement du prix du billet.

4. Quelques précautions à prendre

Faites des photocopies de votre passeport et de vos cartes d'identité et, durant le voyage, conservez-les séparément des originaux. Apportez-en une copie au Service à la vie étudiante et, pour plus de sécurité, laissez-en aussi des copies à un ami et à un parent dans votre pays.

Nous vous recommandons également d'apporter, en plus de votre passeport, un certificat de naissance ou une autre preuve d'identité. En cas de perte de votre passeport, ces mesures simples permettront de le remplacer plus rapidement.

B- La santé : mieux vaut prévenir que guérir

1. Les examens médicaux

Toute personne se préparant à effectuer un long séjour à l'étranger doit passer un examen de santé complet, y compris un examen gynécologique. Il est en effet important de connaître le plus précisément possible votre condition physique afin de pouvoir réagir rapidement et de façon adéquate en cas de problème de santé à l'étranger.

Aussi, vous recevrez un formulaire médical. Une fois rempli, vous devez le retourner au Service à la vie étudiante. Si vous souffrez d'allergies, il est important d'en aviser votre responsable de stage. De plus, vous devez fournir une preuve écrite de votre groupe sanguin.

Enfin, si vous prenez des médicaments de façon régulière, prenez le soin de renouveler vos prescriptions et de les apporter avec vous lors de votre séjour. Pour éviter des ennuis avec les douaniers, il est préférable d'avoir en votre possession une lettre de votre médecin décrivant à la fois vos médicaments avec et sans ordonnance.

N'oubliez pas que la prise de rendez-vous pour un examen médical peut parfois être longue. Aussi, n'attendez pas à la dernière minute pour contacter votre médecin.

2. La vaccination et médicaments

Comme les conditions climatiques et d'hygiène sont parfois très différentes à l'étranger, vous risquez lors de votre séjour, d'entrer en contact avec des virus ou d'autres agents pathogènes pour lesquels votre système immunitaire n'est pas bien préparé. La vaccination permet à votre organisme de stimuler les mécanismes de défense nécessaires pour combattre une infection sans avoir à subir les complications de la maladie.

En conséquence, il est conseillé de visiter une clinique santé-voyage pour vous informer sur les vaccins et les médicaments à recevoir avant de partir et d'établir, selon vos besoins, un calendrier de vaccination. Notez aussi qu'il y a des vaccins obligatoires pour certaines destinations. Dans ces cas, une preuve de vaccination pourrait vous être demandée à l'entrée du pays.

a) Recommandations en matière d'immunisation

Les recommandations en matière d'immunisation dépendent de votre destination, de la longueur de votre séjour et du temps écoulé depuis votre dernière vaccination de routine. La protection nécessaire peut varier selon votre âge et votre état de santé ; elle dépend aussi de vos conditions de vie durant le séjour : si vous demeurez en ville ou dans des régions rurales, à l'hôtel ou dans une famille d'accueil, etc.

a) Se faire vacciner : ou, quand, comment, combien ?

Sachez que certains vaccins demandent plusieurs semaines avant d'être efficaces. Il est donc conseillé de consulter la clinique santé-voyage idéalement 6 à 8 semaines minimum avant votre départ.

Les besoins d'immunisation sont établis en fonction du voyageur et de sa destination. De ce fait, les coûts varient considérablement d'une personne à une autre. Malheureusement, certains vaccins sont onéreux et ne sont pas couverts par le régime public d'assurance-maladie.

3. L'assurance santé voyage

Dans d'autres pays, si vous passez au-delà de six mois à l'étranger, il se peut que vous cessiez d'être couvert par le régime d'assurance maladie. De plus, la province impose des restrictions quant aux services médicaux contractés à l'étranger et les frais encourus.

C'est pourquoi le Service à la vie étudiante vous recommandera une assurance maladie personnelle privée. Les régimes offerts comprennent une assurance accident et une assurance maladie complète, et prévoient notamment l'évacuation médicale en cas d'urgence.

Si toutefois, vous êtes déjà couvert par une police d'assurance (celle de vos parents, par exemple), veuillez en aviser votre responsable de stage. Vous devrez lui fournir une pièce qui prouve que vous êtes bien assuré, de même que le numéro de police d'assurance.

